

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4621 MERCREDI 25 OCTOBRE 2023

PRÉSIDENTIELLE 2023

La Cour Constitutionnelle appelée à jouer convenablement son rôle

L'appel de l'opposant Moïse Katumbi, lancé le 23 octobre à Lubumbashi, se rapporte à la publication de la liste définitive des candidats aux scrutins attendus en décembre prochain. Le leader du parti politique «Ensemble pour la République» a exhorté la Haute Cour à jouer «convenablement son rôle pour la tenue de bonnes élections».

Page 2



Le Président de la Cour constitutionnelle Dieudonné Kamuleta

COOPÉRATION RÉGIONALE

Pas de prorogation du mandat de la force de l'EAC



Quelques éléments de la force régionale de l'EAC

Le vice-Premier ministre chargé des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, a, au cours d'une récente sortie médiatique, martelé

sur l'inefficacité de cette force régionale de paix qui n'a pas été en mesure de remplir ses obligations. Et d'expliquer que le sort de

l'EAC quant à la prorogation ou non de son mandat, sera réglé lors du prochain sommet des chefs d'État de la région.

Page 3

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel de la Mongala renforcé en capacités



Le vice-gouverneur de la Mongala clôturant l'atelier de renforcement des capacités

Une délégation de l'Administration du territoire (AT) conduite par le directeur-chef de service, Alfred Ngato, a séjourné récemment à Lisala dans la province de la Mongala. L'ob-

jectif était d'apporter aux agents et cadres de la division provinciale les informations relatives au processus de la réforme de l'AT en vue de l'atteinte des objectifs leur assignés.

Page 3

NORD-KIVU

Les prestataires des soins formés sur le «dispositif minimum d'urgence»

Une quarantaine d'acteurs des soins venus des zones de santé de Mutwanga, Oicha, Beni, Kalunguta, Katwa, Butembo et Lubero suivent une formation sur le dispositif d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet Renforcement de l'accès aux soins de santé reproductive et aux services de prise en charge de violences basées sur le genre.

Page 4



Des prestataires de soins capacités sur le dispositif minimum d'urgence/DR

ÉDITORIAL

Agglomérations

Contrairement aux agglomérations coloniales où les belles bâtisses étaient concentrées dans les quartiers européens, la configuration des villes actuelles est faite de telle sorte que les nouveaux bâtiments emblématiques sont désormais implantés de manière spatiale pour donner plus de beauté aux cités modernes.

La construction des deux tours jumelles au quartier Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, dont l'inauguration a eu lieu le 23 octobre en présence du chef de l'Etat, s'inscrit dans cette vision. Ces deux imposants joyaux architecturaux redonnent vie à cette partie de la capitale dont les habitations avaient été détruites il y a onze ans par les explosions du camp des blindés.

Ce quartier jadis animé grâce à la forte cohabitation des populations du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa avait perdu son ambiance d'antan. La ferveur manifestée par les populations lors de la cérémonie d'inauguration a montré combien elles avaient besoin de voir leur lieu de vie renaître de ses cendres.

C'est dans cette perspective également que les pouvoirs publics avaient décidé en 2007 d'implanter dans le quartier Nkombo-Matari, neuvième arrondissement de la ville capitale, le Centre national de Radio et de Télévision.

Indéniablement, cette politique de développement urbain à travers l'érection des infrastructures immobilières publiques dans les lieux plus reculés de la capitale envoie un signal fort aux habitants de ces quartiers et contribue à l'aménagement des arrondissements de nos agglomérations menacées par le phénomène des glissements de terrain.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2023

La Cour constitutionnelle appelée à «jouer convenablement son rôle»

L'appel de l'opposant Moïse Katumbi se rapporte à la publication de la liste définitive des candidats aux élections attendues au mois de décembre prochain.



Moïse Katumbi/DR

Dans un meeting tenu le 23 octobre à Lubumbashi, dans le Haut Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, président du parti politique Ensemble pour la République, a mis en garde la Cour constitutionnelle quant à la publication de la liste définitive des candidats à la présidentielle de décembre 2023.

Tout en saluant la publication par la centrale électorale de la liste provisoire des candidats à la présidentielle, Moïse Katumbi a également exhorté les Congolais qui aiment la paix à aller tous aux élections. L'opposant à, par ailleurs, regretté ce

que l'on fait de la démocratie au pays. «Nous sommes les Congolais qui aimons la paix. Ce que nous voulons, c'est la démocratie. S'il n'y a pas la démocratie, on ne parlera pas de la nation. Malheureusement, chez nous, lorsqu'on parle de la démocratie, c'est seulement faire arrêter les innocents. On a arrêté Mike Mukebayi et Salomon Kalonda, on a tué Chérubin Okende, on a rien dit, mais qu'ils sachent que tout a une fin. Nous ne sommes pas leurs ennemis mais des adversaires politiques. Un père

ne peut pas seulement continuer à promettre», a-t-il déclaré.

Moïse Katumbi a appelé la population à être vigilante et prête pour aller aux élections. Il a, en outre, exhorté la Cour Constitutionnelle à jouer «convenablement son rôle pour la tenue de bonnes élections». «On vous avez demandé d'aller vous faire enrôler mais sachez que la carte d'électeur que vous avez est un fouet pour punir. La cour Constitutionnelle doit jouer convenablement son rôle», a-t-il insisté.

Lucien Dianzenza

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION RÉGIONALE

Pas de prorogation du mandat de la force de l'EAC

La force régionale de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC) est en mauvaise posture dans ses rapports avec le gouvernement congolais qui ne lui accorde plus le crédit qu'il faut. Pour l'exécutif national, cette force n'a plus sa raison d'être en République démocratique du Congo (RDC) pour avoir failli à sa mission.

Lors de son dernier briefing de presse, avec le porte-parole du gouvernement, le vice-Premier ministre (VPM) chargé des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, a martelé sur l'inefficacité de cette force qui n'a pas été en mesure de remplir ses obligations. Pour ce membre du gouvernement, le mandat de l'EAC dans l'est de la RDC «n'est pas rempli». Le chef de la diplomatie congolaise a indiqué que le sort de l'EAC, quant à la prorogation ou non de son mandat, sera réglé lors du prochain sommet des chefs d'État de la région.

Rencherissant aux propos



de son collègue des affaires étrangères, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a indiqué que cette force «n'a pas réussi à résoudre le problème pour lequel elle a été déployée, en particulier en raison de la persistance de l'activité du M23, qui ne respecte pas le processus de pré-cantonement de ses combattants». Alors que le mandat de cette force s'achève d'ici le 8 décembre, tout porte à croire qu'elle est en

train de passer ses derniers jours sur le territoire congolais. «S'il arrivait que le sommet décide du départ de la force de l'EAC, nous allons tirer toutes les conséquences nécessaires», a déclaré le ministre Lutundula. Déjà la perspective du départ de la force de l'EAC avait été évoquée à la dernière réunion extraordinaire du conseil sectoriel de l'EAC sur la coopération en affaires de défense tenue en Tanzanie. L'action des troupes de l'EAC sur le terrain s'est révélée non satisfaisante, avait indiqué le VPM chargé de la Défense, Jean Pierre Bemba.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel de la Mongala renforcé en capacités

Dans le cadre de la poursuite des missions d'itinérance du secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, organisées en étroite collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement, une délégation de l'administration centrale conduite par le directeur-chef de service,

Alfred Ngato, a séjourné récemment à Lisala dans la province de la Mongala.

Durant son séjour à Lisala, la délégation a mené plusieurs activités à l'intention des agents et cadres de la division provinciale de la Mongala. Le clou de toutes ces activités était l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités tenu dernièrement dans la salle de conférence Bon Pasteur de la paroisse Saint-Termesse dans la commune de Bolikango à Lisala dans la province de la Mongala.

L'objectif de cet atelier était d'apporter aux agents et cadres de la division provinciale de l'Aménagement du territoire les informations nécessaires relatives au processus de la réforme de l'Aménagement du territoire en cours et au bon fonctionnement de leurs services respectifs, ainsi qu'au statut des agents de carrière des services publics de l'État, en vue de l'atteinte des objectifs leur



Le vice-gouverneur de la Mongala clôturant l'atelier de renforcement des capacités

assignés.

Plusieurs thématiques ont été développées au cours de ces assises qui ont été ouvertes et clôturées par le vice-gouverneur de la Mongala, Blaise Mongo Bosekonzo. Il s'agit notamment de l'État des lieux de la division provinciale de l'Aménagement du territoire de la Mongala" présenté par le chef de division provincial Cédric Kazangba. Il a

présenté l'historique et le fonctionnement de la division provinciale depuis sa création jusqu'à ce jour. L'historique du ministère de l'Aménagement du territoire a été expliqué par Mme le chef de bureau, Krystel Tomboji, qui a démontré les péripéties par lesquelles le secteur de l'Aménagement du territoire est passé pour parvenir à disposer d'un ministère à part entière et

d'une administration autonome.

Les participants à cet atelier ont été informés du nouveau cadre et structures organiques du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire présenté par le chef de mission, le directeur-chef de service. L'orateur a donné en grandes lignes les motivations et les innovations apportées au Secrétariat général à l'Amé-

nagement du territoire ainsi que les différents services qui le constituent.

Pour sa part, le chef de division, Josaphat Mukala, a exposé sur le guide de zonage participatif des terroirs villageois pour l'élaboration d'un plan simple d'Aménagement du territoire et le processus de la réforme de l'Aménagement du territoire. Quant au chef de division Rolly Mboma, il a exposé sur le concept d'Aménagement du territoire.

Au terme de cet atelier salué par les participants, le vice-gouverneur qui a procédé à la clôture des travaux a félicité les différents participants pour le dévouement et l'attention soutenue dont ils ont fait montre. Il leur a, par ailleurs, demandé de s'approprier les différentes connaissances transmises durant les travaux, en vue de leur capitalisation pour assurer la visibilité du secteur de l'Aménagement du territoire dans la province.

Blandine Lusimana

NORD-KIVU

Les prestataires des soins formés sur le «dispositif minimum d'urgence»

Au total, une quarantaine d'acteurs des soins venus des zones de santé de Mutwanga, Oicha, Beni, Kalunguta, Katwa, Butembo et Lubero suivent une formation sur le dispositif d'urgence pour la santé sexuelle et reproductive.

Selon Caritas, la formation des prestataires des soins sur le «dispositif minimum d'urgence» en santé sexuelle et reproductive s'inscrit dans le cadre du projet «Renforcement de l'accès aux soins de santé primaires, de santé reproductive et aux services de prise en charge de violences basées sur le genre, en réponse aux besoins vitaux des communautés affectées par la crise humanitaire dans les zones de santé d'Oicha et Mutwanga au Nord-Kivu et Komanda en Ituri». Ce projet bénéficie du financement de Fonds humanitaires en République démocratique du Congo sous le truchement du



Fonds des nations unies (UNFPA) exécuté par la Caritas diocèse de Butembo-Beni.

Des prestataires de soins capacités sur le dispositif minimum d'urgence/DR

A en croire le chef de bureau de l'UNFPA à Beni, Fiston Biatanga, cette formation en faveur de ces prestataires est capitale dans une province confrontée à plusieurs crises humanitaires. «C'est une formation capitale dans le grand nord en particulier et dans la province du Nord-Kivu en général confrontée à une crise humanitaire et parfois des épidémies.

Nous voulons préparer les prestataires des soins pour faire face à certaines épidémies et crise humanitaire. Nous attendons des participants l'assiduité et la participation active durant la formation pour qu'à la fin, ils soient en mesure de partager les notions apprises aux autres prestataires», a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

«C'est une formation capitale dans le grand nord en particulier et dans la province du Nord-Kivu en général confrontée à une crise humanitaire et parfois des épidémies. Nous voulons préparer les prestataires des soins pour faire face à certaines épidémies et crise humanitaire. Nous attendons des participants l'assiduité et la participation active durant la formation pour qu'à la fin, ils soient en mesure de partager les notions apprises aux autres prestataires»

DROITS DE L'HOMME

La FBCP inquiète pour la vie de Mme Mapangala Mabilia

L'ONG de défense des droits de l'homme appelle à faire respecter les principes légaux selon lesquels l'infraction est individuelle.

Dans un communiqué du 24 octobre, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite très préoccupée par la situation d'insécurité de Mme Mapangala Mabilia Naddy Patricia. Citant les informations fournies par la famille de cette dernière, cette organisation note que la Congolaise avait refusé de répondre à une convocation de la police émise dans un sous-commissariat de la commune de Ngaba. Après, elle était traquée par des personnes qui se disaient agents de police, jusqu'à choisir la clandestinité.

D'après l'ONG, c'est depuis le mois d'avril 2023 quelle est introuvable avec ses enfants. «Selon sa cousine qui nous avait contactés, son téléphone est fermé depuis ce jour là», a souligné la FBCP. Pour l'ONG, le motif de cette convocation de Mme Mapangala n'est pas connue.

Et, à l'heure actuelle, il est difficile de vérifier cette information auprès de la police. Mais selon des informations qui filtrent, les activités politiques de son mari seraient la cause principale de cette action attribuée à la

police. Madame Mapangala Mabilia Naddy Patricia, a précisé la FBCP, est mariée à M. Jean Marie Kabongo Bambula. «Et donc, elle ne peut être victime d'une infraction commise par une autre personne dans un état de droit. Même si c'est son partenaire conjugal», a indiqué la FBCP. Et de rappeler à la police que l'infraction est individuelle. Cette ONG recommande, en conclusion, la protection de Mme Mapangala Mabilia Naddy Patricia et ses enfants.

Lucien Dianzenza

LIBRAIRIE LES MANGUIERS Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace, Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso Immeuble les manguiers (M'pila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h

ANTONIO GUTERRES

Seule une solution à deux États conduira à la paix au Moyen-Orient

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, estime que la seule base réaliste pour la paix au Moyen-Orient est le concept de coexistence des États israélien et palestinien.

« Même en ce moment de danger grave et imminent, nous ne pouvons pas perdre de vue la seule base réaliste pour une paix et une stabilité véritables - la solution à deux États », a-t-il déclaré lors d'un débat ouvert au Conseil de sécurité de l'Onu sur la situation dans la région du Moyen-Orient. « Les Israéliens doivent voir la mise en œuvre de leurs besoins légitimes en matière de sécurité et les Palestiniens doivent voir la réalisation de leurs aspirations légitimes à un État indépendant, conformément aux résolutions des Nations unies, au droit international et aux accords précédents », a ajouté le secrétaire général des Nations unies.

M. Guterres a également souligné l'importance de la lutte contre la désinformation. « Nous devons affronter les forces de l'antisémitisme, du sectarisme antimusulman et de toutes les formes de haine », a-t-il souligné.



La situation au Moyen-Orient s'est brusquement dégradée le 7 octobre après une attaque lancée par le Hamas depuis la bande de Gaza contre le territoire israélien. Le Hamas explique que c'est une réaction aux actions des autorités israéliennes contre la mosquée

Al-Aqsa sur le mont du Temple à Jérusalem. Israël a imposé un blocus total de la bande de Gaza et a commencé à porter des frappes contre cette dernière et contre certaines régions du Liban et de Syrie. Des affrontements ont également lieu en Cisjordanie.

Guterres fortement préoccupé par les violations du droit humanitaire à Gaza

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a déclaré le 24 octobre être sérieusement préoccupé par les violations flagrantes du droit international dans la bande de Gaza.

« Je suis fortement préoccupé par les violations flagrantes du droit international humanitaire dont nous sommes témoins à Gaza. Permettez-moi d'être franc : aucune partie à un conflit armé n'est au-dessus du droit international humanitaire », a-t-il souligné lors d'un débat ouvert au Conseil de sécurité de l'Organisation mondiale sur la situation au Moyen-Orient.

M. Guterres a appelé à la protection des hôpitaux contre les frappes et au respect de « l'inviolabilité des locaux des Nations unies » qui abritent plus de 600.000 Palestiniens. Il a appelé à la libération immédiate des otages sans conditions préalables et à la protection des civils.

« Protéger les civils ne signifie pas utiliser des personnes comme boucliers humains. Protéger les civils ne signifie pas ordonner à un million de personnes d'évacuer vers le sud où il n'y a pas d'abris, pas de nourriture, pas d'eau, pas de médicaments et pas de carburant, puis continuer à bombarder le sud », a souligné le secrétaire général.

La situation au Moyen-Orient s'est brusquement dégradée le 7 octobre après une attaque lancée par le Hamas depuis la bande de Gaza contre le territoire israélien. Le Hamas explique que c'est une réaction aux actions des autorités israéliennes contre la mosquée Al-Aqsa sur le mont du Temple à Jérusalem. Israël a imposé un blocus total de la bande de Gaza et a commencé à porter des frappes contre cette dernière et contre certaines régions du Liban et de Syrie. Des affrontements ont également lieu en Cisjordanie.

Macron appelle à la reprise du processus politique entre Israël et la Palestine



La France est favorable à la reprise des pourparlers de règlement entre la Palestine et Israël afin d'assurer une sécurité durable dans la région du Moyen-Orient. C'est ce qu'a déclaré hier le président français Emmanuel Macron lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

« La sécurité d'Israël ne peut être durable sans une relance décisive du processus politique avec les Palestiniens », a déclaré M. Macron. Le chef d'État français a exprimé sa conviction que le Hamas, en tant que

groupe terroriste, « ne porte pas la cause palestinienne » et devait être combattu « sans merci, mais pas sans règles ». Le combat pour la cause palestinienne, en revanche, doit être abordé avec discernement, a-t-il plaidé.

Toutefois selon M. Macron, la stabilité de la région et le retour à la normalisation naissante entre Israël et les pays arabes ne peuvent être garantis que si l'État hébreu prend en compte le droit légitime des Palestiniens à leur propre territoire et à un État dans la paix et la sécurité dans le voisinage d'Israël.

Tass

CENTRAFRIQUE

Le président se félicite des progrès du processus politique et de pacification

Le chef de l'État centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, a accueilli le 23 octobre, à Bangui, une réunion de suivi des accords de Khartoum, signés en 2019 par le gouvernement avec 14 groupes armés et censés mettre un terme aux différentes crises qui ont secoué le pays depuis plus d'une décennie.

Seize mois après la dernière réunion de suivi, Faustin-Archange Touadéra a assuré que ces accords demeuraient, selon lui, le cadre de dialogue avec les groupes armés. Il a salué « des avancées majeures », notamment la dissolution de neuf organisations parmi les quatorze signataires de Khartoum.

Mais les principales n'ont pas désarmé et entretiennent l'insécurité dans les régions frontalières du nord et de l'est de la RCA. La Coalition des patriotes pour le changement (CPC) a revendiqué deux attaques meurtrières contre l'armée depuis le 20 octobre.

Sur le plan politique, le président centrafricain a mis en avant le dialogue républicain de mars 2022, sans évoquer le contesté referendum constitutionnel de fin juillet



Faustin-Archange Touadéra

qui a notamment conduit à un report supplémentaire des élections locales à octobre 2024. Il a aussi appelé à davantage de soutien financier international.

Rappelons que l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, l'APPR-RCA, avait été paraphé le 6 février 2019 à Bangui, et la feuille de route de Luanda a été signée en

septembre 2021, en présence notamment des ministres rwandais et angolais des Affaires étrangères, des représentants de l'ONU, de l'Union africaine et des organisations sous-régionales, dont le président de la commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

La CPI libère Maxime Mokom

La Cour pénale internationale (CPI) a mis fin à sa procédure et ordonné la mise en liberté immédiate du coordonnateur national des opérations des anti-balaka en Centrafrique, Maxime Mokom, suite au retrait des charges de l'accusation.

La Cour a agi sur la base de la notification émise le 16 octobre par le procureur de la CPI, Karim Khan. Ce dernier, après avoir examiné l'ensemble des éléments de preuve dans l'affaire Mokom et à la lumière d'un changement de circonstances concernant la disponibilité des témoins, a informé les juges qu'il n'y avait plus de perspectives raisonnables de condamnation au procès, même si les charges étaient confirmées. Le procureur Khan a pris cette décision sur la base de son « *évaluation objective des éléments de preuve et guidé par les intérêts de l'équité et de la justice et par ses responsabilités prépondérantes en tant qu'auxiliaire de la Cour* », en soulignant que son Bureau demeurerait inflexible dans son engagement à ne poursuivre que les affaires présentant une perspective réaliste de condamnation. « *Je suis convaincu que la décision que j'ai prise est la bonne dans*

cette affaire », a déclaré le procureur qui a également rappelé que sa décision de retirer les charges retenues contre Maxime Mokom n'empêchera pas le Bureau de demander un nouveau mandat d'arrêt si davantage de preuves devenaient disponibles concernant les crimes relevant de la compétence de la Cour dans la situation en République centrafricaine (RCA).

Maxime Mokom suspecté de crimes contre l'humanité. Maxime Mokom était suspecté de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre présumés commis en Centrafrique de décembre 2013 à fin avril 2014. Le 14 mars 2022, il avait été remis à la CPI par les autorités du Tchad, en vertu d'un mandat d'arrêt de la CPI délivré contre lui en décembre 2018 pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés qui auraient été commis en Centrafrique. Le 22 mars 2022, Maxime Mokom a effectué sa pre-



Maxime Mokom

mière comparution devant la Chambre préliminaire de la CPI. L'audience de confirmation des charges a débuté le 22 août 2023.

Les charges qui pesaient sur Maxime Mokom comprenaient le fait de diriger intentionnellement des attaques contre la population civile (comme crime de guerre),

le meurtre (comme crime de guerre et crime contre l'humanité), le viol (comme crime de guerre et crime contre l'humanité), le fait de diriger intentionnellement des attaques contre des bâtiments consacrés à la religion (comme crime de guerre), le fait de détruire les biens d'un adversaire (comme crime de

guerre), le pillage (comme crime de guerre), la déportation ou le transfert forcé de population (comme crime de guerre et crime contre l'humanité), la privation grave de liberté physique (comme crime contre l'humanité) et la persécution (comme crime contre l'humanité).

Noël Ndong

PUISSANCES ÉCONOMIQUES AFRICAINES

Le Nigeria sera détrôné

La mise à jour des prévisions de croissance du Fonds monétaire international (FMI) apporte bien des surprises, notamment un chamboulement à la tête des économies les plus puissantes d'Afrique en termes de produit intérieur brut (PIB).

Ainsi, le Nigeria ne sera plus la première puissance économique du continent au terme de cette année. Ce titre changera en 2024 et puis en 2025. Abuja trône au sommet des économies les plus riches du continent en termes de PIB, depuis 2014 - à l'exception 2016-2017, période durant laquelle l'Afrique du Sud est redevenue la première puissance du continent. Un chamboulement devrait intervenir à la tête dont l'ordre est inchangé depuis quelques années : Nigeria, Egypte et Afrique du Sud. Selon les données du FMI, en 2022, le Nigeria affichait un PIB de 477,40 milliards de dollars, devant l'Egypte avec 475,23 milliards de dollars et l'Afrique du Sud avec 405,11 milliards de dollars. Selon les données actualisées de ce mois d'octobre, compilées dans le rapport « Perspectives de l'économie mondiale », des changements sont attendus en 2023, 2024 et 2025 dans ce trio de tête. En effet, le Nigeria devrait perdre sa position en 2023. C'est l'Egypte,

avec un PIB de 398,40 milliards de dollars, qui prendra la tête des puissances économiques africaines, supplantant le Nigeria (390 milliards de dollars), tandis que l'Afrique du Sud (381 milliards de dollars) restera à la troisième place. Cependant, l'Egypte ne conservera pas longtemps cette position. En 2024, cet ordre va connaître un autre changement : l'Afrique du Sud prendra la tête des pays les plus riches du continent, devant le Nigeria, qui ne bougera pas, alors que l'Egypte retournera à la troisième place. Et en 2025, toujours selon les prévisions du FMI, ce chamboulement se poursuivra, le Nigeria reviendra au sommet avec un PIB de 458 milliards de dollars, devant l'Afrique du Sud (418 milliards de dollars) et l'Egypte (409 milliards de dollars). Ces positions resteront inchangées jusqu'en 2028. Au-delà de l'impact du dynamisme économique, notamment de l'Egypte, qui affiche de meilleures performances économiques, comparativement au Nigeria et à l'Afrique, ces change-

ments s'expliquent essentiellement par l'effet de change, et particulièrement de la forte dépréciation des monnaies du Nigeria et de l'Egypte vis-à-vis du dollar.

Pour le Nigeria, face à la crise que le pays traverse, aggravée par une conjoncture économique mondiale marquée par la guerre Russie-Ukraine et ses impacts négatifs sur l'économie, les autorités ont introduit des contraintes sur l'accès au change avec l'interdiction des importations de nombreux produits pour favoriser la production locale et réduire les sorties de devises. Ce jeu de passe-passe au sommet des économies africaines illustre globalement la fragilité des « grandes puissances » du continent, dont les poids vacillent rapidement selon l'évolution de la conjoncture économique mondiale et des effets de la politique monétaire menée au États-Unis, avec les effets du relèvement du taux directeur américain sur les taux de change dollar-monnaies africaines.

N.Nd.

COMMUNIQUÉ

La succession de feu Mouanga Omer et famille informent la population de Brazzaville et ses environs que le domaine Boukondzo Bimé, quartier 711 case Barnier à Mfilou-Ngamaba, est propriété de la succession de feu Mouanga Omer, suivant arrêté n°070 du 22 juillet 2022, rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville.

Ainsi, conformément aux ordonnances d'interdiction de vente, du 26 octobre 2012, du 13 novembre 2012 et du 3 juillet 2013, puis de la décision de la Cour d'Appel, elle procédera dans les prochains jours à une opération de déguerpissement des occupants anarchiques, d'enlèvement de matériaux de construction et à l'implantation de nouveaux panneaux signalétiques dans ledit domaine, et ce avec le concours des autorités judiciaires et policières.

Par ailleurs, elle déclare que tout achat de parcelles effectué auprès d'une tierce personne autre que le représentant de la succession Mouanga Omer, et donc en violation des ordonnances susvisées, est illicite et de nul effet.

Fait à Brazzaville, le 8/9/2023

La succession MOUANGA Omer
Représentée par **MOUANGA Barthélémy**

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La cimenterie de Tao-Tao opérationnelle en 2025

Le maître d'œuvre du chantier de construction de la cimenterie de Tao-Tao, dans le département du Niari, Promac Engineering Industries Limited, a assuré le 20 octobre dernier, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, que l'usine sera opérationnelle courant 2025.



Une vue des travaux déjà réalisés/DR

Accompagné des autorités locales, le ministre de tutelle a effectué le week-end dernier une visite de suivi et évaluation des travaux de construction de la cimenterie de Tao-Tao. S'exprimant à cette occasion, le préfet du département du Niari, Gilbert Mouanda-Mouanda, a dit sa satisfaction quant à la progression du projet. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de cette cimenterie dans le développement industriel du département du Niari et a salué les efforts fournis par le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes sur le suivi des travaux de génie civil qui sont réalisés à hauteur de 60 % par l'entreprise Promac.

Le ministre a, de son côté, réaffirmé l'engagement du gouvernement dans le développement du secteur privé et encouragé les 300 ouvriers congolais et les 30 ouvriers indiens quant à la réussite de ce projet qui contribuera, selon lui, au développement économique du département du Niari et

du Congo dans son ensemble.

Fruit de la coopération entre les gouvernements congolais et indiens, à travers l'accord de prêt signé le 25 février 2015 avec la Banque de l'exportation-importation de l'Inde, la deuxième cimenterie du Niari a une capacité de production estimée à 600 000 tonnes/an. Une fois mise en service, la cimenterie de Tao-Tao permettra d'augmenter la production nationale après la fermeture de Cimaf à Hinda (Pointe-Noire) et Diamond Cement Congo à Mindouli (Pool). Selon le gouvernement, cette usine va intégrer les trois autres opérationnelles à l'heure actuelle au Congo, à savoir Dangoté, Sonocc et Forspak.

Notons que l'accord de prêt signé le 25 février 2015 entre le gouvernement et la Banque de l'exportation-importation de l'Inde pour le financement de cette cimenterie est arrêté à la somme de 55 millions de dollars américains.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

Une session d'information sur les défis du financement climatique au Congo

Initiée par la Banque mondiale, la session d'information sur les défis et les opportunités du financement climatique qui se tient le 24 octobre à Brazzaville, en marge du sommet sur les trois bassins forestiers du monde (Amazonie, Bornéo-Mékong et Congo), se veut être un espace de dialogue avec les sénateurs et députés, a-t-on appris.

Selon les organisateurs, l'atelier est le prolongement des rencontres entre la Banque mondiale et le Parlement congolais dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population et de la promotion d'un développement soutenu ou durable. « *Le Sénat et l'Assemblée nationale jouent un rôle important dans l'élaboration, l'adoption et la supervision de politique et des mesures législatives qui soutiennent la gestion durable des écosystèmes. En tant qu'autorités budgétaires, les parlementaires influent sur l'affectation des crédits et la législation relative au financement du climat* », a justifié la Banque mondiale.

En effet, la réunion sera centrée sur deux aspects, notamment les principales recommandations du rapport pays sur le climat et le développement en lien avec le financement climatique ; les opportunités des marchés du carbone (les facteurs permettant de garantir les marchés du carbone robuste et durable) : rôle des communautés, mécanismes de redistribution des ressources, coordination des interventions. Les objectifs principaux étant le partage d'information sur l'importance du financement climatique et son rôle dans la lutte contre le changement climatique, ainsi que l'échange sur les mécanismes de marchés carbone.

Les résultats attendus sont : permettre aux parlementaires d'acquiescer une meilleure compréhension des enjeux et des défis liés au financement climatique au Congo ; faire la promotion de l'importance du financement climatique dans les discussions politiques et les processus décisionnels.

Parfait Wilfried Douniama

CONTRÔLE D'ETAT

La Banque mondiale entend contribuer à la bonne gouvernance

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Jean-Rosaire Ibara, a échangé le 23 octobre, à Brazzaville, avec une équipe de la Banque mondiale (BM), conduite par sa représentante au Congo, Louise Pierrette Mvono.

Il a été question pour la BM de réitérer son engagement et l'importance qu'elle accorde à la gouvernance des services publics. « *Nous accompagnons la République du Congo depuis plusieurs années sur la gestion des finances publiques via notamment le Projet des réformes intégrées du secteur public qui vient de se clôturer* », a-t-elle rappelé.

« *Nous avons enclenché avec la préparation d'un autre programme d'accélération de la gouvernance institutionnelle. Il vise à bâtir sur les acquis du projet précédent dans le but d'améliorer les efforts entrepris pour une plus grande performance du secteur public aussi bien en matière de redevabilité que de transparence* », a-t-elle relevé.

Notons que l'appui de la BM portera, entre autres, sur les activités d'inspection pour l'évaluation des performances du service

public. « *Ce ministère est en charge de l'évaluation, de l'inspection du travail fait. Nous veillerons à travailler ensemble pour définir les standards d'évaluation et les mesures de renforcement de capacités du service des inspecteurs qui sont à la charge du département* », a poursuivi la représentante résidente de la BM.

Pour le ministre du Contrôle d'Etat, il sera question de travailler à la mise en place d'un dispositif permettant de mesurer la pertinence et l'efficacité de l'action publique, via la collecte et le traitement de données.

« *L'action du département dont j'ai la charge, devra à terme, permettre l'opérationnalisation de l'évaluation de la performance de l'action publique par la définition d'une approche de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats* », a conclu le ministre.

Lopelle Mboussa Gassia

INDUSTRIE

Redynamiser la Fonderie du Congo

Le préfet du département du Niari, Gilbert Mouanda-Mouanda, a exprimé le 20 octobre au ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, la nécessité de redynamiser la Fonderie du Congo (Fondec) et de trouver des solutions pour relancer ses activités.

Profitant de la visite du ministre Fylla dans son département, dans le cadre du suivi et évaluation des travaux de construction de la cimenterie de Tao-Tao, le préfet du Niari a évoqué la situation désastreuse de Fondec. En effet, Gilbert Mouanda-Mouanda en a appelé à une collaboration étroite entre le gouvernement, les autorités locales et les investisseurs pour trouver des moyens de « *remettre sur pied cette entreprise et de garantir des emplois aux travailleurs locaux*. »

Située à 5 km de la ville de Dolisie, la Fondec est une usine destinée à

produire le fer à béton et ses dérivés. Lancée en 2012, la Fondec a été créée sur les cendres de l'ex-Ferco (Fers congolais), grâce à la coopération entre un groupe mauricien, Samlo, spécialisé dans le fer à béton, qui en détient 70% des parts et l'Etat congolais 30%. Cependant, cinq ans après sa mise en service, la Fondec a cessé brutalement ses activités en 2016, mettant à mal son ambition de se positionner parmi les plus grandes entreprises de production de fer et ses dérivés en Afrique.

P.W.D.

MÉDIAS

Un séminaire de formation sur le « journalisme économique et financier »

Une trentaine de journalistes prend part du 24 au 25 octobre, à Brazzaville, à un séminaire de formation des professionnels des médias au journalisme économique et financier. Initiée par la fédération des Mucodec, cette session de renforcement des capacités vise à acquérir des connaissances et de l'expertise dans le domaine ciblé.

Ouvrant les travaux, le directeur général des Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala, a indiqué que le séminaire organisé ce jour revêt une importance capitale pour tous car, dit-il, le journalisme économique et financier est un pilier essentiel de la transparence et de la responsabilité dans le secteur bancaire et financier. Pendant deux jours, différentes thématiques seront abordées afin de permettre aux participants d'approfondir leurs compétences dans la compréhension des sujets économiques et financiers. Ces derniers pourront, de ce fait, interagir avec des experts reconnus dans lesdits domaines.

« En tant que journaliste, vous jouez un rôle essentiel dans la diffusion d'informations précises et pertinentes qui contribuent à éclairer le public, qui sont les enjeux économiques et financiers de notre pays. Ce séminaire de formation est donc une belle occasion pour nous de vous fournir les outils nécessaires pour mener à bien votre mission d'information », a déclaré Dieudonné Ndinga Moukala.

Par la même occasion, il a fait savoir que cette formation constitue le trait d'union entre les Mucodec et les médias dans le but commun de promouvoir l'accès à l'information en tant que liberté fondamentale et



Les participants à la formation sur le journalisme économique et financier/Adiac

Un pilier essentiel de l'édification de sociétés inclusives dans la transparence, la responsabilité et le développement écono-

mique du Congo.

« Ensemble, nous pourrions contribuer à une couverture médiatique, riche sur son

contenu, plus rigoureuse et éclairée, favorisant ainsi une compréhension aisée dans un environnement propice au développement économique et à la confiance des citoyens », a-t-il dit.

Pour rappel, les Mucodec sont profondément engagées dans le développement économique du Congo en offrant les services financiers accessibles à tous. Aussi, le réseau Mucodec compte à ce jour 45 caisses locales et points de vente répartis dans l'ensemble du territoire national ; 420 000 membres sociétaires, 208 milliards de dépôts, 39 ans d'ancienneté, 548 salariés et 380 élus bénévoles.

Gloria Imelda Lossele

CANCER DU SEIN

La Fondation Burotop Iris encourage les femmes au dépistage précoce

L'organisation humanitaire et sociale dirigée par Diana Attye a sensibilisé, le 18 octobre à Brazzaville, plusieurs dizaines de femmes au cancer du sein, dans le cadre de la commémoration d'Octobre rose, une campagne annuelle de communication destinée à stimuler les femmes au dépistage précoce.

Cette campagne d'information et de sensibilisation avait pour objectif de diminuer le nombre de décès causés en le détectant plus tôt, avant l'apparition de symptômes. La séance de sensibilisation animée par le docteur Eliane Ndounga a rassemblé plusieurs femmes qui avaient arboré sur leurs tee-shirts le ruban rose, symbole de cet événement.

« Nous sommes conscients de l'importance de l'information dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Nous organisons ce genre d'évènement pour contribuer à cette cause noble. Il faut noter que pour le cancer du sein le taux de mortalité a atteint 80% au Congo. Détecté tôt, un cancer du sein se guérit dans plus de 90% des cas », a indiqué Diana Attye, directrice de la Fondation Burotop Iris.

Au sujet du cancer du sein, le docteur a largement expliqué les facteurs risques, causes, conséquences, les moyens de l'éviter, les traitements, l'importance du



Les membres de la Fondation et les femmes sensibilisées/Adiac

dépistage précoce, les symptômes et a prodigué des conseils aux participantes. En effet, le cancer du sein est une tumeur maligne qui se développe au niveau de la glande mammaire. Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme. Les cellules cancéreuses peuvent se propager au tissu mammaire voisin en provoquant des tumeurs qui

forment des masses ou un épaississement. Les cancers invasifs peuvent se propager aux ganglions lymphatiques environnants ou à d'autres organes (en formant des métastases). Les métastases peuvent être fatales. Les symptômes du cancer du sein sont, entre autres, une masse dure dans un sein, fixe ou mobile, aux

contours souvent irréguliers, des ganglions gonflés et durs non douloureux au niveau de l'aisselle, des écoulements spontanés au niveau d'un des deux mamelons, une modification d'un mamelon ou de l'aspect de la peau du sein.

En 2020 au Congo et selon le registre des cancers, 444 nouveaux cas du cancer du

sein avaient été détectés. 198 femmes atteintes sont mortes. « Le traitement est coûteux, une cure d'au moins 300.000 francs CFA après trois semaines est recommandée pour les femmes atteintes. Consulter régulièrement un professionnel de santé et se faire dépister peut sauver la vie », a indiqué le docteur Eliane Ndounga.

Elle a, par ailleurs, suggéré aux femmes une mammographie en association éventuelle avec une échographie mammaire, réalisée annuellement et suivie d'une radiologie plus précoce, avec IRM mammaire éventuelle, souvent discutés au cas par cas. Au terme de la séance de sensibilisation, Issa Attye, directeur général de Burotop Iris qui a clôturé ces travaux, s'est réjoui de l'interaction des échanges, de la nature du débat sans tabou. Il a encouragé la Fondation à continuer, une fois par année au mois d'octobre, avec cette initiative d'information des femmes.

Fortuné Ibara

FÉDÉRATION PCT-EUROPE

Anatole Guy Elenga : « Nous demeurons unis pour constituer une vraie force de proposition »

A la tête de la Fédération PCT-Europe depuis le 22 octobre 2022, Anatole Guy Elenga vient d'effectuer sa première année sous le signe du rassemblement et de la cohésion dans le but d'effectuer ensemble «un mandat pour tous». Interview

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est le bilan après un an d'exercice ?

Guy Anatole Elenga (G.A.E.) : Il est prématuré de parler de bilan à cette étape. Parlons plutôt de la continuité de la feuille de route qui nous a été remise par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, représenté par Gabriel Ondongo, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre de l'année dernière à Paris. Nous sortions, à l'époque, d'une période de gros temps des brouilles qui avaient agité notre parti en France, comme dans ces familles où les sujets qui fâchent flottent dans l'atmosphère sans être jamais



Guy Anatole Elenga, président de la Fédération du Parti congolais du travail PCT-Europe. Flam Image by Fredy Mizelet

frontalement évoqués. A ce jour, je peux affirmer que la mission de structuration est effective et, avec les camarades, nous travaillons sous le signe

du rassemblement et de la cohésion, dans la rigueur et la discipline du parti ; dans le but d'effectuer ensemble « un mandat pour tous ».

L.D.B. : En clair, cette première année aura permis d'établir une forte cohésion au sein de votre fédération ?

G.A.E. : La Fédération PCT-Europe est dans une logique positive d'union et non de division. Elle est dévouée corps et âme au chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, homme de rassemblement. Chacun avec ses spécificités dont nous sommes fiers, nous demeurons unis pour constituer une vraie force de proposition. Ensuite, nous avons le devoir patriotique de continuer à structurer le parti en France et en Europe et à faire adhérer nos compatriotes de l'étranger. Cette mission de structuration est en marche et sera effective à court terme avec le

concours de la direction politique.

L.D.B. : En quoi consiste votre stratégie d'essaimage du PCT à l'étranger ?

G.A.E.: Lors du séminaire dédié à la redynamisation du 21 octobre dernier, nous avons mis en place cinq comités avec des référents en charge de coordonner, d'animer, de former et de mobiliser. C'est un des meilleurs moyens d'être au plus près de nos compatriotes n'importe où qu'ils résident en France et en Europe. Car, j'estime que cette proximité occasionne la revitalisation de notre fédération, ce qui est par surcroît, de notre responsabilité envers nos membres et notre communauté congolaise.

Marie Alfred Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



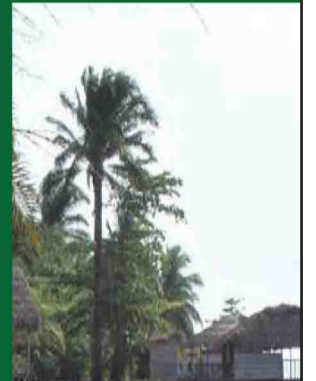
Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo





RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
CULTURELLE, TOURISTIQUE,
ARTISTIQUES, ET DES LOISIRS

Destination Congo



*Vivez une aventure unique
au cœur de l'Afrique.*



13

PARCS
NATIONAUX &
RÉSERVES

969

ETABLISSEMENTS
HÔTELIERS

83

AGENCES DE
VOYAGE ET DE
TOURISME

21150

LITS

59

RESTAURANTS



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ecosse, 9e journée, 1re division

Livingston s'incline à Kilmarnock 1-3. Sans ses Congolais, Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, écartés du groupe.

Géorgie, 30e journée, 1re division

Dila Gori prend un point chez le leader, le Dinamo Batumi (1-1). Romaric Etou, titulaire, a été averti à la 79e.

Grèce, 8e journée, 1re division

En infériorité numérique depuis la 36e, Kifisia sauve un point face à l'OFI Héraklion (0-0). Titulaire face à son ancien club, Thievy Bifouma a été remplacé à la 66e.

Israël, 7e journée, 1re division

Le championnat reste logiquement suspendu en raison des conditions sécuritaires dans le pays. Pas de football, pour l'instant, pour Mavis Tchibouta, Bryan Passi et Fernand Mayembo.

Italie, 9e journée, 1re division

Après quatre défaites de rang, Cagliari rapporte un point de son déplacement à la Salernitana (1-1). Avec Antoine Makou-



Première apparition en six mois pour Gabriel Charpentier qui a marqué le but de la victoire deux minutes après son entrée (DR)

banc lors du revers de Monza à la Roma (0-1).

Italie, 10e journée, 2e division

Six mois après sa dernière apparition en championnat, le 1er mai dernier, Gabriel Charpentier est entré en jeu à la 72e, lors du match entre Parme et Come. Deux minutes plus tard, le néo-international congolais a marqué le but de la victoire, d'un ballon croisé du droit. Le

Kosovo, 10e journée, 1re division

Raddy Ovouka est entré en jeu à la 85e lors du court succès de Drita à Llapi (1-0).

Luxembourg, 10e journée, 1re division

Dudelange bat le Marsica Mersch 1-0. Herman Moussaki, entré à la 77e, a été averti à la 90e+3.



Troisième but de la saison pour Beni Makouana (DR)

mbou, titulaire, impliqué sur le second but sarde et averti à la 90e+5.

Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors du revers du Hellas Vérone face à Naples (1-3).

Blessé aux adducteurs lors des 6e et 7e journées, l'Hispano-Congolais n'a pas joué depuis.

Warren Bondo est resté sur le

premier d'une longue série, espérons-le pour l'ancien Nantais, trop souvent blessé ces dernières années.

Rappelons que son dernier but en championnat date de mars 2022, tandis que son dernier but officiel datait de mars 2023: c'était avec les Diabes rouges face au Sud-Soudan.

Norvège, 27e journée, 2e division

Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du revers de Moss face à Ranheim (0-1).

Pays-Bas, 9e journée, 1re division

Blessé à l'épaule, Brayann Pereira était forfait pour le match

entre le NEC Nimègue et Omniworld (1-1).

Portugal, 3e tour de la Coupe de la Ligue

Gaius Makouta, titulaire, a été remplacé à la 80e lors de la qualification de Boavista à Oliveirense (3-1).

Qualification dans la douleur pour Vizela face à une équipe de troisième division, l'Atlético CP, sur le score d'un but à zéro. Titulaire, Dylan Saint-Louis a été remplacé à la 66e.

Roumanie, 13e journée, 1re division

Touché au genou fin septembre, Durel Avounou n'a pas repris la compétition. Il était donc absent lors du match nul entre le CFR Cluj et l'Otelul Galati (0-0).

Kablan Ngoma n'était pas retenu dans le groupe de Botosani, défait 2-5 à Sepsi.

Russie, 12e journée, 1re division

Ural chute lourdement face à Sochi (1-4). Emmerson Illoy Ayyet était titulaire en défense centrale. Avec cette défaite face à la lanterne rouge, l'équipe d'Ekaterinbourg recule à la 9e place.

Slovaquie, 11e journée, 1re division

Réduit à dix dès la 13e minutes, le DAC Dunajska Streda prend la foudre à Zilina (1-5). Yhoan Andzouana, titulaire, a joué toute la rencontre. Septième à 7e à six longueurs du Slovan Bratislava, le DAC ne semble pas avoir totalement digéré son échec dans la

course au titre, en mai dernier.

Suisse, 11e journée, 1re division

Hôtes du FC Zurich, les Young Boys de Berne manquent l'occasion de reprendre la première place du classement en concédant le nul 0-0. Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 87e. Les Zurichois comptent 23 points, contre 21 pour les Bernois, qui avaient probablement déjà la tête tournée vers leur match au sommet contre Manchester City, mercredi soir en Ligue des champions.

Le Servette l'emporte 1-0 à Bâle. Avec Bradley Mazikou titulaire et averti à la 77e.

Dans le derby, Lausanne-Sport prend un point sur le terrain de Lausanne-Ouchy (2-2). Morgan Poaty est entré à la pause.

Le Servette est 5e avec 16 points, tandis que Lausanne est avant-dernier avec 9 points.

Turquie, 9e journée, 1re division

Hatayspor s'incline à Fenerbahçe (2-4). Titulaire dans l'entrejeu, Chandrel Massanga a été remplacé à la pause, alors que les Stambouliotes menaient 3-0.

Turquie, 9e journée, 2e division

Expulsé le 24 septembre, Francis Nzaba purgeait son 3e match de suspension. Le défenseur international était donc absent lors de la victoire de Genclerbirligi face à Altay Izmir (3-0).

Bevic Moussiti Oko n'était pas dans le groupe de Boluspor, vainqueur 1-0 à Giresunspor.

Sakaryaspor bat Adanaspor 2-0. Simon Nsana est entré à la 80e.

Ukraine, 11e journée, 1re division

Polissya continue son parcours de candidat au titre en s'imposant 3-0 chez le Vorskla Poltava. Titulaire sur son côté gauche, Beni Makouana a fait ce qu'il sait faire : de la percussion, de la vitesse et de l'impact physique. Il y a ajouté l'efficacité à la 56e avec une-deux brillant avec Arielson et un but parfait du plat du pied droit.

Remplacé à la 73e, il totalise ainsi son troisième but de la saison.

Son club est deuxième à 1 point du leader, Hirnyk.

Camille Delourme



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+338 11 40 40 56

info@adiac.tv

19, Boulevard Denis Diderot - Kinshasa - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

PARLEMENT DES ENFANTS

Le bureau départemental de la ville océane installé

Le bureau départemental des députés juniors de Pointe-Noire a été mis en place, le 21 octobre, dans la salle du 28 novembre 1958 de l'ex-école paramédicale Jean-Joseph Loukabou par Germain Bemba-Bantsimba, deuxième vice-président du Conseil départemental et municipal, en présence des responsables de la direction départementale des Affaires sociales.

Germain Bemba-Bantsimba a intronisé les députés juniors en leur rappelant les missions qui leur sont assignées, à savoir promouvoir et vulgariser les droits de l'enfant, amener ces derniers à s'exprimer et à formuler des esquisses de solutions sur les problèmes de l'enfance. Ce, en application du décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023 portant création, organisation, composition et fonctionnement du Parlement des enfants du Congo. Dans son mot de circonstance, Prince Bantandi, président élu du bureau départemental des députés juniors de Pointe-Noire, a exprimé sa gratitude au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour toutes les actions prises en faveur des enfants du Congo et, surtout, pour la mise en place de cette tribune qui dorénavant permettra aux enfants de s'exprimer sur leurs préoccupations. « *Le bureau ne ménagera aucun effort pour promouvoir les droits des enfants du département de Pointe-Noire. Il*



La photo de famille après l'installation du Parlement des enfants DR

travaillera ensemble avec les trente-deux députés juniors de Pointe-Noire à l'identification des problématiques en lien avec l'enfance», a-t-il dit.

Après l'installation les députés juniors, la session inaugurale dudit Parlement a été ouverte. L'adoption du règlement intérieur et le plan d'action pour l'année sco-

laire 2023-2024 ont été les premières décisions prises lors de cette session. Les députés juniors élus au bureau sont : président, Prince Bantandi, élève en classe de

terminale C; secrétaire chargé à la communication, Emmanuel Makaya Tchianou, élève en classe de 4e; rapporteur, Angela Sita, élève en classe de terminale C.

Hervé Brice Mampouya

PROTECTION DES ENFANTS

Des échanges sur l'encadrement de la progéniture

Une conférence-débat initiée par le magazine Mwana a été organisée, le 21 octobre, à Pointe-Noire sur le thème «Bien-être des enfants».

Comment faire face aux dangers des médias sociaux et des écrans et l'alimentation des enfants ont été les principaux sous-thèmes développés lors de cette conférence. Marisca Mabila Makosso, pédiatre, a dans son exposé en lien avec le premier sous-thème montré les avantages et l'apport non négligeable des réseaux sociaux dans notre quotidien et, surtout, le quotidien des enfants en facilitant notamment les échanges interpersonnels, le partage en réduisant de façon significative les distances, l'éloignement des uns et des autres, bref en matérialisant le fameux village planétaire qui jadis était encore un mythe.

Cependant, ces avancées sont malheureusement mises à mal par les inconvénients nés des progrès technologiques

trop rapides et envahissants au point d'en constituer aujourd'hui un véritable problème dans l'univers social, a-t-elle poursuivi. La quasi-dépendance aux outils modernes de communication, la réduction du temps de sommeil, la fatigue, les migraines, la diminution exponentielle des interactions sont autant de faits néfastes. L'immixtion impromptue de nouveaux métiers comme les influenceurs et autres sont en train de modifier considérablement le mode de vie des enfants. Et cela remet en cause l'importance de l'éducation scolaire tout en les exposant contre les images non censurées telles les vidéos faisant l'apologie de la violence ou celles à caractère érotique ou pornographique, a dit la pédiatre. Abordant le même sous-

thème, Passi Bibene, directeur de publication du Magazine Mwana, a ouvert son exposé sur un rappel historique des médias congolais 60 ans en arrière. « *En 1962, lors de la création de Télé Congo, on comptait 16 postes de télévision disposés un peu partout à Brazzaville dans les lieux publics et 34 autres remis à des personnalités politiques et religieuses de premier plan. En ce temps-là, il y avait un écran de télévision pour tout le quartier. Aujourd'hui, la tendance n'est même pas à un écran pour une famille. On tend vers un écran pour chaque membre de la famille* », a-t-il souligné.

Après les échanges, la constance s'est dégagée dans les approches de solutions en apportant le maximum d'in-

formations sur les risques de l'internet. Les efforts doivent être faits pour limiter ce risque, seul moyen pour échapper au cyber harcèlement, à l'arnaque, au chantage et autres conséquences pouvant mettre en péril la vie des enfants. La fixation des règles d'utilisation de l'internet et de la réduction de son emprise sur les enfants pour éviter tout excès qui peut être nuisible.

Exposant sur l'alimentation des enfants, Grace Mbougou, diététicien, a insisté sur le changement inéluctable des habitudes alimentaires car bien se nourrir n'est pas synonyme de remplir le ventre de l'enfant mais lui apporter une alimentation riche et équilibrée. « *Les fruits, les légumes et surtout les produits locaux bon marché*

sont riches en vitamines, à l'opposé des aliments importés tels les produits surgelés ou laitiers au prix exorbitant souvent sources de maladies diverses », a-t-il conclu. De son côté, Panty Taty, diététicienne, a insisté sur l'allaitement au lait maternel pour les nouveau-nés afin de garantir leur croissance. L'information, la sensibilisation et l'éducation doivent guider toute action visant à protéger l'enfant et garantir son avenir. Des principes fondamentaux que le Magazine Mwana met en exergue à travers son journal et aussi les différentes actions menées dans la société à l'instar des conférences-débats, véritables lieux d'échange et de partage, contribuent aussi au bien-être des enfants.

Hervé Brice Mampouya

PME

Les formateurs outillés pour l'accompagnement des entrepreneurs

Après la formation des formateurs au programme "Gérez mieux votre entreprise" (Germe) du Bureau international du travail (BIT) pour leur certification, ces derniers sont attendus sur le terrain pour améliorer l'offre des services aux entrepreneurs et porteurs de projets.

« La certification à laquelle a abouti ce processus n'est en effet qu'une étape. Les formateurs à travers ces deux outils peuvent dès à présent accompagner les entrepreneurs potentiels à générer des idées, à rédiger leurs plans d'affaires et à créer leurs entreprises », a fait savoir la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, clôturant les travaux de la formation des formateurs au programme Germe, le 23 octobre, à Brazzaville.

Cette formation a permis aux cadres des structures sous tutelle du ministère, notamment ceux de l'Agence de développement de très petites, petites et moyennes entreprises



(ADPME) à maîtriser les outils du programme Germe sur plusieurs modules entre autres, : "Trouver votre idée d'entreprise" ; "Gérez mieux votre entreprise". « La fin de cette forma-

tion est le point de départ qui permettra de mettre en place nos projets. Les connaissances acquises, en effet, nous aideront à améliorer la qualité de nos produits et services », a in-

diqué Nature Mandzila donnant lecture du mot des participants à la formation.

Selon Gloria Ondako Oket, représentant de l'Organisation internationale du travail, à ce jour, le Congo a formé cinquante-quatre jeunes en création d'entreprises sélectionnés par les formateurs de l'ADPME. Elle a, par ailleurs, évoqué les recommandations issues de cette formation. Il s'agit notamment d'organiser la formation d'une nouvelle cohorte pour mieux répondre à la demande de formation en création d'entreprise et gestion d'entreprise ; mettre en place un réseau national des acteurs Germe qui doit pérenniser l'œuvre ; assurer la for-

mation des formateurs sur les produits Germe niveau 1 pour compléter leur certification... « Nous voudrions vous assurer la détermination de l'OIT à tout mettre en œuvre pour accompagner le gouvernement dans la promotion et la création d'emplois contribuant à la croissance économique », a-t-elle fait savoir.

A en croire la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, après cette session de formation, il faut continuer à travailler pour boucler le processus et disposer à terme des maîtres formateurs seniors afin d'intégrer Germe comme moyen d'accompagnement à l'entrepreneuriat à l'image d'autres pays ayant adopté cette méthodologie.

Rominique Makaya

FESTIVAL TUSEO

La 16^e édition placée sous le signe de la lutte écologique

Du 26 au 28 octobre prochain, l'Institut français du Congo (IFC) abritera une fois de plus le rendez-vous international du rire de Brazzaville « Tuseo ». Cette année, le festival allie humour et sensibilisation à la protection de l'environnement à travers le thème « Les rires verts échos-logiques ».

En prélude à l'événement, une conférence de presse a été animée la matinée du 24 octobre à l'IFC par Lauryathe Bikouta, directrice du festival Tuseo, en compagnie de Régis Ségala, directeur délégué de l'IFC; Nice Stone, journaliste scientifique ; Guillaume Quevarec, directeur de la transition écologique dans une agglomération française. Désertification, déforestation, acidification des océans, érosion massive de la biodiversité, tremblements de terre, chute des stocks de ressources halieutiques, multiples formes de pollution... autant de maux subis par la planète depuis plusieurs années et qui, aujourd'hui, ne laissent plus personne indifférente face à l'urgence d'agir. D'où le thème « Les rires verts échos-logiques ».

« Échos-logiques renvoient simplement aux échos qui sont logiques. Cette année, on va faire la résonance sur l'environnement et c'est logique pour nous de le faire en tant qu'artistes, en tant que société civile, en tant qu'habitants de la terre qui est en train de souffrir de ce déséquilibre écologique. On ne va pas continuer à rire si on n'a plus une planète en bonne santé. Parlons des voyages par exemple. Peut-être que demain on ne prendra plus l'avion à cause de la dégradation de la planète... Rire c'est bien, mais il faut rire dans un environnement sain », a justifié Lauryathe Bikouta.

Pour atteindre un public élargi, le festival s'est associé à plusieurs membres de la société civile



Les panelistes/Adiac

comme des associations et fondations au nombre desquelles la fondation Les experts d'Afrique représentée par Nice Stone ; l'ONG Tunga conduite par Severin Nkala-Guembo, etc. « C'est une bonne initiative de casser les codes aujourd'hui car avec toutes les catastrophes naturelles que nous subissons dans le monde, on se rend malheureusement compte que tous les maillons travaillent de façon individuelle. Le scientifique travaille dans son laboratoire, l'artiste de son côté... Cette fois-ci, on veut tous s'em mêler et s'em mener vers le public pour se parler et sensibiliser », a confié Nice Stone durant les échanges.

Dans le même ordre d'idée, Guil-

laume Quevarec a relevé le fait que « l'on voit bien les difficultés qu'on a, et quel que soit les pays, à sensibiliser les populations sur le sujet de l'environnement. On essaye plein de choses différentes, les spots radio, les spots télé, les conférences, les expositions, les affiches, les banderoles, et du coup je pense qu'effectivement l'humour, qui est quelque chose d'universel, peut peut-être être effectivement un excellent vecteur sur ce sujet-là ».

Tuseo 2023 : une programmation riche et variée

L'ouverture de la 16^e édition du festival Tuseo se déroulera dans la soirée du 26 octobre à l'IFC. Au programme, un spectacle de

musique concocté spécialement pour la circonstance. Intitulé « Averti-son », ce spectacle réunit des artistes du Sénégal, du Cameroun, du Congo-Brazzaville et de la République démocratique du Congo (RDC). A travers des mots pointilleux et sensibles, ces artistes africains entendent plaider pour une meilleure protection de l'environnement. Outre la musique, l'humour battra aussi son plein avec les artistes Myriam Baroukh (France), Jojo la légende (Congo), Les Tuma Haut TV (RDC), Mimi l'Ouragon (Congo), Tiche Comedy (Belgique), TuSeo Family avec Karl Virel (Congo) et Jordaniel (RDC).

La seconde et dernière journée de l'événement vibreront éga-

lement au rythme de l'humour grâce au talent d'autres artistes tout aussi talentueux et venant de divers horizons : Sergent 2Kapi (Côte d'Ivoire), Cheiknito (Mali), Esdras Mbemba (Congo), Evans (Congo), Tuseo Family avec Kiminu (Congo) et Yannick Kitoko (RDC), Manitou (Gabon), Cheiknito (Mali), Benjamin Kahitare (RDC), Bruno Alves (Congo), Moucharaf (Congo), Esther B (Congo), Tuseo Family avec Pap'S (Congo) et Donalci Miayoukou (Congo).

Outre les spectacles d'humour, Tuseo mettra aussi un accent sur les conférences en vue de sensibiliser à la protection de l'environnement. Parmi les thèmes au programme, on note « Changement climatique et pollutions de l'environnement » avec l'ONG Tunga ; « Rire et humour : Terre de jubilation ou obstacle social à l'heure du réchauffement climatique » ; « Les relations internationales et écologiques : enjeux et défis à relever face aux populations plus vulnérables du Sud » ; « Le rire thermodynamique psychosomatique » ; « Valeur culturelle Green Week de culture scientifique du Bassin du Congo face à l'urgence climatique sur le festival Tuseo ». Coïncidant avec la tenue du Sommet des trois Bassins à Brazzaville, Lauryathe Bikouta invite massivement la population à participer aux échanges et spectacles lors de la 16^e édition de Tuseo car la protection de l'environnement est une affaire de tous.

Merveille Jessica Atipo